Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik =

Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 17 (1919)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Section Zurich-Schaffhouse [traduction]

Autor: Frey, M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SCHWEIZERISCHE

Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik

ORGAN DES SCHWEIZ. GEOMETERVEREINS

REVUE TECHNIQUE SUISSE DES MENSURATIONS ET AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES GÉOMÈTRES

Redaktion: F. BAESCHLIN, Professor, Zollikon (Zürich)

Ständiger Mitarbeiter für Kulturtechnik: Collaborateur attitré pour la partie en langue française: Prof. C. ZWICKY, Zürich, Bergstr. 131 CH. ROESGEN, ingén.-géomètre, Genève, 11, Grand'rue Redaktionsschluß: Am 5. jeden Monats

□ Expedition, Inseraten- und Abonnements-Annahme: □ BUCHDRUCKEREI WINTERTHUR VORM. G. BINKERT, WINTERTHUR

Jährlich 12 Nummern (erscheinend am 15. jeden Monats) und 12 Inseraten-Bulletins (erscheinend am 30. jeden Monats)

No. 2 des XVII. Jahrganges der "Schweiz. Geometerzeitung".

15. Februar 1919

Jahresabonnement Fr. 6. — (unentgeltlich für Mitglieder)
Inserate:

40 Cts. per 1spaltige Nonp.-Zeile

Section Zurich-Schaffhouse.

(Traduction.)

L'assemblée d'automne, tenue le 14 décembre à Zurich, a réuni 19 participants. Mr. le président Baumgartner a donné des explications détaillées sur l'origine et le but de l'Association des géomètres praticiens, récemment fondée; il a déclaré que ses membres appartiendraient également à la Société centrale et exprimé l'espoir que l'association elle-même en fasse partie en qualité de section. Les questions d'intérêt général continueront, comme par le passé, à être traitées par la Société centrale; l'association ne veut traiter directement avec les autorités compétentes que les questions ayant un caractère professionnel touchant aux géomètres privés en tant qu'adjudicataires; l'association espère de la sorte que ses efforts seront couronnés de succès, mieux qu'auparavant. Au cours de la discussion qui suivit, quelques géomètres fonctionnaires ont approuvé la ligne de conduite des géomètres privés et leur ont souhaité bon succès dans leurs efforts pour améliorer leur situation.

Au sujet des "auxiliaires", le président motiva la proposition du comité, suivant laquelle la section pouvait faire un pas supplémentaire dans cette question et approuver le programme suivant en vue de leur formation: trois ans d'école secondaire, trois ans d'apprentissage, fréquentation de l'école industrielle pour trois cours donnés en hiver, de 40 jours chacun, examen de fin d'apprentissage pour obtenir le titre de technicien-géomètre.

La question d'utilité doit être accueillie affirmativement, car il faut compter avec l'exode de géomètres diplômés. Dans une entreprise organisée, ces techniciens peuvent rendre des services appréciables, et selon leurs capacités, ils doivent pouvoir se faire une position. En ce qui concerne Zurich et ses environs, on pourrait instituer à l'école industrielle de la ville un cours dans lequel les gens du métier professeraient sur des branches spéciales.

Au cours de la discussion, des considérations pédagogiques ont fait présenter une proposition tendant à réduire à deux mois l'enseignement à l'école industrielle; le président a expliqué que les géomètres privés devraient exiger cet enseignement, pour pouvoir disposer librement des apprentis en dehors des heures prévues à cet effet.

Finalement, les propositions du comité ont été adoptées, à l'exception du titre "technicien-géomètre". Par 7 voix contre 6, il fut décidé de choisir le titre d'"aide-géomètre". Le comité doit s'entendre avec les autorités, de manière à obtenir que le cours prévu ait déjà lieu l'hiver prochain.

En ce qui concerne le programme d'hiver, le comité proposa de convoquer pour fin février une assemblée avec un ordre du jour comportant quelques conférences d'ordre général; les sociétaires des sections voisines y seraient cordialement invités. Le comité fera les publications nécessaires dans le numéro de février de notre journal.

Comme le comité, à une exception près, ne se compose que de géomètres privés, le président se demande, si les nouvelles élections ne devraient pas avoir lieu une année plus tôt que c'est prévu. Mais la majorité de l'assemblée décide de procéder aux nouvelles élections conformément aux statuts.

Zurich, décembre 1918.

Le secrétaire: M. Frey.

Bernischer Geometerverein. Protokollauszug

der Hauptversammlung vom 21. Dezember 1918 im Bürgerhaus in Bern.

Die Versammlung war von 25 Mitgliedern besucht. In den Verein aufgenommen wurden die Herren W. Hofmann in Thun, K. Bindschedler in Erlach, W. Mülchi in Büren, Lüdin in Bern.